



Communauté de Communes
du Sisteronais-Buëch

Quoi de neuf dans votre France services ?



PROCHE DE VOUS,
PROCHE DE CHEZ VOUS

AOÛT 2023 # CCSB

Démarches à la une !

L'allocation de rentrée scolaire

Cette aide permet aux familles de faire face aux dépenses liées à la rentrée scolaire.

Elle s'adresse aux parents ayant des enfants de 6 à 18 ans qui sont scolarisés dans un établissement public ou privé, en apprentissage ou pris en charge dans un établissement d'accueil spécialisé.

Pour en bénéficier, ce sont les ressources à N-2 qui sont prises en compte, soit les ressources 2021 du foyer en ce qui concerne l'ARS de la rentrée 2023.

L'allocation est versée directement par les caisses d'allocations familiales (Caf) ou par la Mutualité sociale agricole (MSA) et automatiquement si vous êtes déjà allocataire. Vous pouvez en faire la demande si vous n'êtes pas encore allocataire auprès de ces organismes.

Les plafonds à ne pas dépasser sont les suivants :

- 25 775 € pour 1 enfant à charge ;
- 31 723 € pour 2 enfants à charge ;
- 37 671 € pour 3 enfants à charge ;
- 43 619 € pour 4 enfants à charge ;

puis 5 948 € par enfant supplémentaire.

Pour plus de renseignements, contactez votre France services la plus proche.

EN SAVOIR +

A retenir

Allocation Rentrée Scolaire!

Versement

16 août 2023

*Vous souhaitez corriger votre
déclaration sur les revenus ?
la démarche est disponible en ligne*

2 Août au 7 Décembre 2023

www.impots.gouv.fr

Les Permanences France services du Mardi après-midi

Pas de permanence en août,
reprise en septembre
(Cf. affichage en mairie)

sur
RENDEZ-VOUS

Août

France services, qu'est-ce que c'est ?

Un lieu multi-accueil où l'on peut être renseigné, accompagné sur une démarche administrative ainsi que rencontrer des partenaires dédiés.

On peut être accueilli avec ou sans rendez-vous, avoir accès à un ordinateur connecté à internet.



Actu Numérique

Attention !

Les ateliers numériques proposés par les Conseillères numériques et la médiatrice numérique de la CCSB durant l'année aux bibliothèques du Poët, de Garde-Colombe, à la France services de Valdoule et à l'agence postale intercommunale de Ventavon sont interrompus durant l'été.

Suite à l'engouement suscité par ces ateliers numériques, un programme d'ateliers est en cours de préparation après la rentrée.

Les dates seront communiquées courant septembre.

Si vous souhaitez aborder des thèmes spécifiques lors de ces ateliers, n'hésitez pas à contacter votre France services.

Pour tout enseignements,
contactez votre France services.

EN SAVOIR +

RENOUVELLEMENT DES CONSEILLERES NUMÉRIQUES EN FRANCE SERVICES POUR 3 ANS

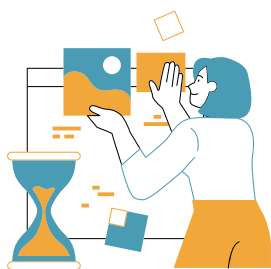
Les conseillères numériques interviennent aussi bien France services que lors de permanences extérieures.

ACQUISITION D'UN VÉHICULE ÉLECTRIQUE POUR LES PERMANENCES ITINÉRANTES DE FRANCE SERVICES ET POUR LES ATELIERS ASSURÉS PAR LES CONSEILLÈRES NUMÉRIQUES.

Actuellement les France services assurent une permanence d'une demi-journée par mois dans les communes de Barret-sur-Méouge, Orpierre et Turriers.

MISE EN PLACE DU POINT INFORMATON JEUNESSE INTERCOMMUNAL basé en France services de Serres.

Permanence de l'animatrice au PASS de Sisteron le mardi après-midi tous les 15 jours.



Évènements en France services

- Copil des France services - le 28 septembre - salle de l'lcazar à Sisteron.
- Les France services à la foire - expo de Sisteron - du 5 au 8 octobre
- Portes ouvertes des France services - du 2 au 14 octobre

Dates à retenir- Démarches administratives



Allocation rentrée Scolaire (versée par la Caf ou la MSA) à compter du 16 août

Avis d'imposition - mise à disposition dans son espace en ligne ou réception par courrier.

- Correction des impôts sur le revenu - du 2 août au 7 décembre.
- Avis de taxe foncière - mises en ligne à partir du 30 août 2023 pour les contribuables non-mensualisés et à partir du 22 septembre 2023 pour les contribuables mensualisés.

Son paiement est fixé au 16 octobre en cas de paiement non dématérialisé et au 22 octobre en cas de paiement dématérialisé.

- Bonus vélo : les aides de l'État étendues jusqu'au 31 décembre 2023

La CCSB propose aussi une aide complémentaire pour l'acquisition d'un vélo électrique (sous certaines conditions) !

- Chasseurs : vous avez jusqu'au 31 décembre pour déclarer vos armes dans le compte SIA